

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

M. MEZOU Tanguy
M PATRIMOINE INVEST
19 RUE LOUIS ARMAND
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Téléphone : **+33619562409**
Email : **tanguymezou@gmail.com**

INFORMATIONS

Tanguy MÉZOU
M PATRIMOINE INVEST

Conseiller en Investissements Financiers (CIF)
Courtier en assurance (COA)

19 Rue Louis Armand
92600 Asnières sur Seine

06.19.56.24.09
tanguymezou@gmail.com

788468 144 RCS NANTERRE

Cabinet immatriculé au registre unique des intermédiaires
en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 21003268 (<https://www.orias.fr/>)

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 21003268.
Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : (<https://www.orias.fr>) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlée par l'AMF.

Dans ce cadre et conformément à la réglementation qui nous est applicable, nous pouvons percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil que nous vous apportons, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Si notre prestation de Conseil en Investissements Financiers est suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, nous vous informerons des modalités de notre rémunération dans la « Lettre de Mission », et les montants seront précisés dans « la Déclaration d'Adéquation » qui vous seront soumis.

N° ORIAS : N°21003268

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

MMA IARD Assurances
14 Bd Marie et Alexandre OYON
72030 Le Mans Cedex 9
Police RCP n°127 128 662 – Adhérent n°319603

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CIF	2 000 000€	2 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
3 COLONNES	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
ALDERAN	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
ALTAROC	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
ARKEA REIM	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
EDMOND DE ROTSHILD	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
INTERINVEST	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
M CAPITAL	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
SOGENIAL Immobilier	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
CORUM	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
INTERGESTION REIM	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
NORMA CAPITAL	SOCIETE DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS
FIDUCIAL GÉRANCE	SOCIÉTÉ DE GESTION	CONVENTION	COMMISSIONS

Les partenaires mis en gras sont ceux avec lesquels une relation significative est établie, telle que définie par les obligations réglementaires en vigueur.

Courtier

Votre conseiller exerce son activité de **Courtier en Assurance (COA)** de type B conformément aux dispositions du Code des assurances relatives à la distribution de produits d'assurance.

Son activité est placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

Le cabinet est immatriculé à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 21003268, en qualité de Courtier en Assurance.

Dans le cadre de notre activité de courtage, nous intervenons de manière indépendante et ne sommes soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ni ne pouvons fonder notre analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (article L521-2 II 1^o(b) du Code des assurances).

Notre conseil repose sur une analyse des besoins et exigences du client ainsi que sur une sélection de solutions d'assurance et de capitalisation proposées par nos partenaires assureurs et sociétés de gestion référencés.

Le référencement de nos partenaires repose sur différents critères objectifs, notamment :

- La solidité financière des établissements;
- La qualité des contrats et des garanties proposées ;
- La compétitivité tarifaire ;
- La qualité de gestion administrative et financière ;
- La pérennité des solutions ;
- La qualité du service rendu aux clients ;
- L'adéquation des solutions aux objectifs patrimoniaux des clients.

Liens financiers et participations

Le cabinet n'entretient aucune relation capitalistique significative avec une entreprise d'assurance, un établissement de crédit ou une société de gestion, conformément aux dispositions des articles L.521-2 et R.521-1 du Code des assurances.

Aucune entreprise d'assurance ou établissement financier ne détient, directement ou indirectement, une participation supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet.

De la même manière, le cabinet ne détient aucune participation supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou d'un établissement financier.

Dans l'hypothèse où une entreprise d'assurance représenterait plus de 33 % du chiffre d'affaires du cabinet au titre de l'activité de distribution d'assurance, cette information serait portée à la connaissance du client conformément aux obligations réglementaires applicables.

Conditions de fourniture du conseil en assurance

Dans le cadre de notre activité de conseil en assurance (niveau 1), nous procédons à une analyse personnalisée de votre situation patrimoniale, financière et familiale, ainsi que de vos objectifs, de votre horizon d'investissement, de votre sensibilité au risque et de vos exigences spécifiques.

Cette analyse nous permet de vous formuler des recommandations adaptées et cohérentes au regard de vos besoins et intérêts, dans le respect de nos obligations réglementaires de conseil, d'information et de transparence prévues par la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA).

Préalablement à toute souscription, une recommandation personnalisée précisant les motivations et caractéristiques essentielles de la solution retenue pourra vous être remise.

N° ORIAS : N°21003268

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des

assurances.

MMA IARD Assurances

14 Bd Marie et Alexandre OYON
72030 Le Mans Cedex 9
Police RCP n°127 128 662 – Adhérent n°319603

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
COA	2 000 000€	2 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
CORUM LIFE	ASSUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS ET RÉTROCESSIONS SUR ENCOURS
DIGITAL INSURE	ASSUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS ET RÉTROCESSIONS SUR ENCOURS
ERES	ASSUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS ET RÉTROCESSIONS SUR ENCOURS
SELENCIA	ASSUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS ET RÉTROCESSIONS SUR ENCOURS
SWISSLIFE	ASSUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS ET RÉTROCESSIONS SUR ENCOURS
UAF LIFE PATRIMOINE	ASSUREUR	CONVENTION	COMMISSIONS ET RÉTROCESSIONS SUR ENCOURS

Les partenaires mis en gras sont ceux avec lesquels une relation significative est établie, telle que définie par les obligations réglementaires en vigueur.

DURABILITÉ

Politique en matière de durabilité

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité. Pour ce faire, nous avons mis en place un processus de sélection des instruments financiers, tenant compte des facteurs de durabilité au sens de l'article 2, point 24, du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019.

Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse des produits que nous référençons sur la base de plusieurs critères :

- Le fait qu'ils constituent des investissements durables au sens du Règlement SFDR ;
- Le fait qu'ils constituent des investissements durables à vocation environnementale au sens du Règlement Taxonomie,
- Le fait qu'ils prennent ou non en compte les incidences négatives en matière de durabilité (PIA).

Ces différents éléments vous seront expliqués dans le cadre du déroulement de notre mission.

MÉDIATEURS

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser par mail ou courrier à :

Tanguy MÉZOU
06.19.56.24.09
tanguymezou@gmail.com
19 Rue Louis Armand – 92600 Asnières sur Seine

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110 75441

PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Aux titres de toutes nos activités

Médiation Consommation Développement (MED CONSO DEV)

Centre d'affaires stéphanois SAS – Immeuble l'horizon – Esplanade de France

3, rue J. Constant Milleret – 42000 SAINT ETIENNE

<http://medconsodev.eu>

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui lui est applicable, votre conseiller peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier :

Tanguy Mézou
19 Rue Louis Armand
92600 Asnières sur Seine

Par téléphone :

06.19.56.24.09

Par e-mail :

tanguymezou@gmail.com

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Dans le cadre de ses prestations, notre cabinet est amenée à traiter des données personnelles du client, nécessaires à l'exécution de la relation contractuelle et, le cas échéant, pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données qu'au regard des finalités convenues avec le client, à préserver leur sécurité et leur intégrité, et à ne les communiquer qu'aux tiers strictement nécessaires à l'exécution des prestations ou en vertu d'une obligation légale.

Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée d'une période de cinq (5) ans à compter de sa cessation, conformément aux obligations légales applicables (notamment celles de l'AMF et de l'ACPR). Certaines données peuvent être conservées au-delà, jusqu'à dix (10) ans, lorsque la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme l'exige.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ses données personnelles. Lorsque le traitement repose sur son consentement, celui-ci peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ses droits, le client peut adresser une demande sur support durable (courrier ou email) à l'attention du responsable de traitement du cabinet. En cas de difficulté, le client peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller

Fait à :
Date :
Signature :

MENTIONS LÉGALES

Tanguy MEZOU – ORIAS n°21003268 (www.orias.fr)

Immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance tenu par l'ORIAS (www.orias.fr).

Membre de la CNCEF Agréé par l'AMF et l'ACPR sous le numéro D0210171

- **Conseiller en investissements Financiers (CIF)** sous le contrôle de l'AMF, 17 place de la Bourse paris Cedex 02
- **Courtier en Assurance (COA)**

Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme au code des Assurances : MMA IARD Assurances Mutuelles Police RCP n°127 128 662 – Adhérent n°319603 – conforme au code des assurances

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, dispositif de médiation de la consommation :

SAS CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION.

En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site: <https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à Médiation Consommation Développement (MED CONSO DEV)- Centre d'affaires stéphanois SAS – Immeuble l'horizon – Esplanade de France- 3, rue J. Constant Milleret – 42000 SAINT ETIENNE